

Macron, l'OTAN et la défense de l'Europe : un président ne devrait pas dire ça

Jean-Sylvestre Mongrenier

L'interview qu'Emmanuel Macron a accordée à *The Economist* le 7 novembre dernier, dans laquelle il évoque la « mort cérébrale de l'OTAN », a de quoi surprendre et inquiéter. Elle témoigne d'un goût douteux pour le genre performatif, d'une certaine confusion et de l'absence de vision historique et philosophique. Les références nombreuses à la « souveraineté », les clin d'œil à la Russie et à la Chine raviront les souverainistes et anti-américains de tout poil. La charge d'Emmanuel Macron se fait pourtant au nom du renforcement de l'« Europe de la défense » – toujours évanescence et nécessairement limitée dans ses ambitions. L'esprit général de la civilisation occidentale est occulté.

Largement commentés ces derniers jours dans la presse mondiale et les cercles internationaux, les quelques extraits de la longue interview donnée par le Emmanuel Macron à *The Economist*, publiée le 7 novembre dernier, ont semé le doute et la confusion au sein de l'Europe. Sont en cause des mots hâtifs et maladroits sur la « mort cérébrale de l'OTAN » et ce, à quelques semaines du prochain sommet atlantique (Londres, 3-4 décembre 2019). En vérité, une fois replacés dans l'ensemble du texte, ces propos n'ont pas la même charge brutale et destructrice que leur citation hors contexte.

Il n'en reste pas moins qu'ils auront ravi Moscou ainsi que l'ensemble des poutino-souverainistes de France et de Navarre, en quête d'un « homme fort », d'un régime unanimiste et d'une fantasmagorie « Internationale des nationalistes ». Mais là n'est peut-être pas l'essentiel. Les propos présidentiels révèlent un goût pour le genre performatif, une certaine confusion entre la logique et le mouvement du monde et, surtout, l'absence d'une vision historique et philosophique à la hauteur des défis et des menaces qui pèsent sur la civilisation occidentale.



NATO : « what else ? »

D'emblée, il importe de rappeler que l'OTAN, sur le plan cérébral ou sur tout autre, n'est pas morte. Affirmer une telle chose est contre-factuel et dangereux, tant il est vrai que l'époque est rude et met à l'épreuve les liens politiques et militaires entre les Alliés. Contrairement à ce qui est affirmé à plusieurs reprises au fil de cet entretien, l'OTAN n'est pas une organisation monolithique qui n'aurait pas varié depuis les débuts de la Guerre Froide. De même, les discussions et désaccords quant aux finalités et à la stratégie de cette alliance ne sont pas propres à notre époque. Aurait-on oublié les débats sur le passage de la riposte massive à la riposte graduée et sur le degré de crédibilité de la dissuasion élargie, i.e. la protection nucléaire assurée par les États-Unis à leurs alliés ouest-européens ?

Après la Guerre Froide, l'OTAN est entrée dans une période de « transformation », fondée sur l'ouverture et la coopération avec les pays de l'ex-Pacte de Varsovie, y compris la Russie (1). Rapidement est venu le temps de la « gestion de crise » dans les Balkans, l'Union européenne et ses États membres se révélant incapables de faire face par eux-mêmes à la situation née de la désintégration de l'ex-Yougoslavie. Après les attentats du 11 septembre 2001, l'OTAN a été progressivement engagée dans la lutte contre le terrorisme islamique, notamment en Afghanistan. Enfin, les réticences des alliés européens et surtout la reconstitution d'une menace russe sur les frontières orientales de l'Europe ont impliqué le recentrage sur l'article 5 et la défense collective (voir le Concept stratégique de Lisbonne, 2010) (2). En 2014, l'agression de l'Ukraine (Crimée, Donbass, puis mer d'Azov) ont accéléré ce redéploiement. Depuis les sommets atlantiques de Newport (4-5 septembre 2014) et Varsovie (8-9 juillet 2016), la posture de défense et de dissuasion à l'Est a été notablement renforcée. Loin de se retirer d'Europe, les États-Unis ont au contraire déployé de nouvelles forces sur l'axe Baltique-mer Noire. Quant à l'article 5, il n'a jamais impliqué l'automaticité d'une réponse militaire. C'est d'ailleurs pourquoi la France, lors de la signature du traité de l'Atlantique Nord (4 avril 1949), a porté l'accent sur la création de l'OTAN : la présence de soldats américains en Europe devait compenser le doute inhérent à tout traité d'alliance. Il faudrait également s'interroger sur le fait que De Gaulle lui-même, vingt ans après la signature du traité de l'Atlantique Nord, s'est bien gardé de le dénoncer.



(1) On pense au Partenariat pour la Paix (1994), à l'Acte fondateur OTAN-Russie (1997) puis au Conseil OTAN-Russie (2001).

(2) L'article 5 du traité de l'Atlantique Nord (4 avril 1949) est rédigé comme suit : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord ».

Emmanuel Macron exprime ses doutes quant à l'engagement des États-Unis dans les questions géopolitiques européennes. Nous reviendrons plus loin sur le thème des États-Unis, puissance du Pacifique, également évoqué pour justifier le bien-fondé du diagnostic porté par le président français. L'argumentation s'appuie notamment sur la situation géopolitique du Moyen-Orient et le retrait des forces spéciales américaines déployées à l'est de l'Euphrate, dans la partie septentrionale de la Syrie. On peut à bon droit considérer qu'il s'agit là d'une faute morale et stratégique (1). Encore faudrait-il rappeler qu'il eût été difficile de maintenir dans la durée cet engagement militaire risqué sans augmentation à terme des effectifs. Or, il s'est trouvé peu de nations européennes pour accepter de participer à une force multinationale permettant de partager le fardeau. D'autre part, le redéploiement des troupes américaines autour de Deir ez-Zor, dans l'Est syrien, et le maintien d'une force à Al-Tanaf, près des frontières avec la Jordanie et l'Irak, compense partiellement le retrait depuis la zone frontalière turco-syrienne. Enfin, l'engagement occidental dans la région relève non pas de l'OTAN, mais d'une coalition de « bonnes volontés » (2). Comme indiqué plus haut, ce sont les alliés européens qui ont refusé la mondialisation de l'OTAN et demandé son recentrage sur la zone euro-atlantique. Tous n'accordent pas le même intérêt stratégique aux questions moyen-orientales et ceux qui sont les plus engagés dans cette zone, à l'instar des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni, préfèrent tenir l'OTAN et leurs alliés à l'écart de leurs affaires propres. Aussi ne saurait-on arguer de désaccords au Moyen-Orient pour remettre en cause l'OTAN et ses missions. Quant à l'intervention turque dans le Nord Syrien, elle ne constitue pas un tournant stratégique qui mettrait en évidence la mort de l'OTAN (3).

En somme, Emmanuel Macron donne le sentiment de vouloir monter en épingle les désaccords interalliés au Moyen-Orient, aussi vieux que l'OTAN (on pense à la crise de Suez, en novembre 1956), pour justifier son projet de défense européenne. Passons sur l'idée que tout commencerait avec sa présidence (4).

De fait, le Président français a formulé une politique européenne, notamment sur le plan militaire, et affiche son volontarisme en la matière. Serait-ce donc là vertu ? Quand la décision opportune prend en compte les données et antécédents de la situation, ses ambiguïtés, ses servitudes et ses virtualités, le volontarisme consiste à élaborer de manière abstraite une

•

(1) Jean-Sylvestre Mongrenier, *L'opération turque dans le Nord-Est syrien, sa portée militaire et ses perspectives géopolitiques*, Institut Thomas More, Points clés 21, octobre 2019, [disponible ici](#).

(2) Le 14 novembre prochain, Washington accueillera une réunion de la coalition internationale contre l'État islamique. Il s'agit de redéfinir les missions et le partage du fardeau entre ses différents membres. Donald Trump affirme ne plus vouloir supporter l'essentiel dudit fardeau, mais peu de pays semblent prêts à faire plus.

(3) Emmanuel Macron ne semble d'ailleurs pas reprocher à Vladimir Poutine d'avoir permis cette politique interventionniste turque, à l'ouest de l'Euphrate (Al-Bab en 2016, Afrine en 2018). Quant aux interrogations sur l'attitude à tenir en cas d'affrontement militaire entre la Turquie et la Syrie, ne feignons pas de découvrir la Lune. La question de la validité de l'article 5 dans la zone moyen-orientale s'est déjà posée lors de la guerre du Golfe (1991) et de la guerre d'Irak (2003). Encore une fois, l'article 5 a valeur défensive et il implique une automaticité de consultation. Ensuite, c'est une affaire d'appréciation. La politique est un art de la prudence qui se déploie dans un univers de contingences.

(4) Selon le Président français, aucune initiative ou réalisation ne se serait produite entre les années 1950 (le projet de Communauté européenne de défense) et le début de son mandat (2017). La relance de l'UEO dans les années 1980, les négociations de la décennie suivante puis la mise sur pied de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense), à partir de 1999, sont tenues pour quantité négligeable.



politique, en négligeant les circonstances, les conditions et les résistances. En l'occurrence, le discours présidentiel n'a pas suscité un grand écho. Institutionnalisée en 2017, la CSP (Coopération structurée permanente) n'a pas constitué un « noyau dur » d'États volontaires et militairement actifs. Il s'agit d'une « Europe des capacités », axée sur des coopérations militaro-industrielles, reposant sur des programmes franco-allemands (système de combat aérien et char du futur) qui se révèlent difficiles à négocier (1). L'« Initiative européenne d'intervention », sur laquelle Emmanuel Macron revient, ne compense pas le demi-échec de la CSP. Pourtant, il veut croire que la défense européenne prend forme et pourrait prendre le relais de l'OTAN. Deux questions se posent : la France a-t-elle la légitimité, la volonté et les moyens de prendre la direction des affaires militaires européennes et d'élargir sa dissuasion aux pays couverts par le « parapluie » américain ? Sinon, la France et ses partenaires sont-ils prêts à se fondre dans une fédération européenne, avec une tête politique, une chaîne de commandement et de puissants muscles ? Nenni. Selon toutes probabilités, l'hypothétique « mort cérébrale » de l'OTAN serait rapidement suivie du retour au « chacun pour soi », avec des jeux d'alliances et de contre-alliances. Sans les États-Unis et l'OTAN, l'unité européenne se révélerait précaire (2).

Faux tragique et misère de l'historicisme élyséen

A ce stade de l'analyse, le constat de décès de l'OTAN semble donc dressé afin de démontrer le bien-fondé d'une future défense européenne sous la direction de la France. A l'évidence, les autres chefs d'État et de gouvernement de l'Union ne voient pas les choses ainsi, mais les objections et la faiblesse des facteurs porteurs ne sont pas prises en compte : il faudrait être imbécile ou mal intentionné pour ne pas comprendre l'évidence de la politique européenne préconisée par Emmanuel Macron. Le plaidoyer s'inscrit dans une analyse plus générale des menaces, encore qu'il peine à nommer les choses. Au Moyen-Orient, tous les malheurs semblent venir de la Turquie, les agissements du régime chiite islamique qui sévit à Téhéran n'étant pas mentionnés. L'Iran n'est nommé que pour rappeler les bienfaits du multilatéralisme et de la pseudo-médiation que mène Paris.

•
(1) Voir l'analyse qu'on en a faite lors de sa mise en place dans Jean-Sylvestre Mongrenier, *Coopération structurée permanente : un étroit chemin vers une défense européenne*, Institut Thomas More, Note d'actualité 48, décembre 2017, [disponible ici](#).

(2) Dans un discours prononcé à Berlin, le 7 novembre dernier, Jens Stoltenberg, Secrétaire général de l'OTAN, a rappelé que, une fois le Royaume-Uni sorti de l'Union européenne, « 80% des dépenses de défense de l'OTAN proviendront d'alliés non membres de l'UE ». De surcroît, certains de ces pays ont une position stratégique. « De la Norvège au nord à la Turquie au sud, en passant par les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni à l'ouest : tous sont essentiels pour assurer la sécurité de l'Europe ». « L'unité européenne ne peut remplacer l'unité transatlantique », a estimé Jens Stoltenberg. « Je me félicite vivement des efforts visant à renforcer la défense européenne et de tout ce qui peut améliorer les capacités et le partage de la charge au sein de l'OTAN. Mais l'Union européenne ne peut pas défendre l'Europe ».

A l'échelon planétaire, la République populaire de Chine (RPC) et la Russie sont traitées avec une considération dont ne bénéficient pas toujours des pays alliés et partenaires qui présentent le défaut de contrarier les vues présidentielles. Emmanuel Macron fait part du « respect » qu'il témoigne à l'égard de ces puissances révisionnistes, du fait de la « souveraineté » qu'elles manifestent. La manière dont elles en font usage n'importerait-elle donc pas ? Ne faudrait-il pas contrarier les promesses mirifiques récoltées lors du dernier voyage présidentiel (voir entre autres le contrat sur la mise en scène par le Puy-du-Fou de la vie de Shi Huangdi, le Premier Empereur) **(1)** ? Nonobstant les propos tenus par ailleurs, ce discours d'apaisement donne le sentiment qu'il n'y a là aucun défi existentiel, sinon des parts de marché et la maîtrise de technologies clefs. Du reste, la Chine populaire est implicitement campée en une lointaine puissance d'Asie-Pacifique, engagée dans un face-à-face avec les États-Unis qui ne concernerait pas véritablement l'Europe. Et pourtant ! Conjuguant les enseignements de Mao et Mahan, Pékin projette désormais sa puissance sur un arc qui va de l'Arctique à la Méditerranée. Une Europe provincialisée, sans le balancier américain, serait-elle en mesure de contenir la Chine populaire ?

Plus encore, ce faux tragique (« C'est grave, mais cela va bien se passer ») inspire le portrait macronien de la Russie-Eurasie. Se livrant à un pur exercice d'anticipation, le président français affirme que la Russie serait en quelque sorte un morceau d'Europe voué à solidariser ses destinées avec l'Union européenne, la diplomatie française ayant pour tâche d'établir un pont. Contre l'évidence des faits, il se réfère à un chimérique G2 américano-chinois contre lequel la Russie et l'Europe devraient conjuguer leurs forces. Bref, l'« Europe de Lisbonne à Vladivostok » bien qu'il évite cette formule utilisée voici près d'une décennie par Vladimir Poutine. Employée lorsque Barack Obama pratiquait à l'égard de Pékin la diplomatie de la main tendue, l'expression de G2 s'est pourtant révélée vaine. Depuis, nous en sommes plutôt au « piège de Thucydide » et à la crainte d'un conflit hégémonique entre les États-Unis et la Chine populaire.

S'il existe un semblant de G2, c'est du côté de l'alliance *de facto* entre Pékin et Moscou qu'il faut chercher. A l'horizon se profile le spectre d'une Eurasie sino-russe qui ferait de l'Europe un « petit cap de l'Asie ». Significativement, l'expression en vigueur à Moscou est désormais celle d'un grand espace, « de Lisbonne à Tokyo et Shanghai », voire jusqu'à Djakarta. Emmanuel Macron n'en a cure et s'en tient à l'idée selon laquelle la Russie serait profondément européenne (cf. le discours aux ambassadeurs du 27 août 2019) **(2)**. La journaliste de *The Economist* lui fait remarquer qu'il fonde son analyse sur la logique, non pas sur le comportement de la Russie. Mais le Président français estime que Vladimir Poutine n'a jamais fait que réagir au « *superego* » des États-Unis et à l'expansion des instances euro-atlantiques. Autrement dit, les éléments de

•
(1) Réunis à Pékin, le 6 novembre dernier, Xi Jinping et Emmanuel Macron ont affiché leurs convergences de vues et dressé un commun éloge du multilatéralisme, accompagné d'attaques non équivoques contre Donald Trump. Une convergence surréaliste lorsque l'on sait la réalité totalitaire du système chinois et la gravité de situation au Sin-Kiang (la répression des Ouïghours) ainsi qu'au Tibet. Sans omettre Hong-Kong et l'appropriation des « méditerranées asiatiques ». Fort heureusement, l'entourage présidentiel a expliqué aux journalistes qu'il ne fallait pas faire de « procès d'intention » à ses hôtes et que « donner des leçons » eût été « contreproductif ». La grandeur de la France est sauvée.

(2) Jean-Sylvestre Mongrenier, « Trois mots sur la nouvelle doctrine russe d'Emmanuel Macron », *Boulevard Extérieur*, 3 septembre 2019, [disponible ici](#).



langage de la politique russe sont intégrés. Rappelons simplement que la signature du traité de Tachkent (1992), qui est à l'origine de l'OTSC (l'« OTAN russe »), la doctrine de l'« étranger proche » (1992) ou encore l'institution du Groupe de Shanghai (1996) ont précédé l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne (1).

Surtout, l'Europe dont Emmanuel Macron se fait le héraut n'a guère de chair, moins encore d'âme. Il n'est pourtant pas de civilisation qui ouvre sur l'Universel et prétende incarner de manière exemplaire les virtualités du genre humain. Ainsi l'Occident est-il l'expression d'une civilisation de la personne. L'Homme y est pensé comme un agent moral, doté du libre arbitre, dont le destin transcende la Création. *A contrario*, la réduction d'une collectivité politique à l'impératif d'autoconservation est le signe d'une profonde décadence. Au regard de cet entretien, nous y sommes. Certes, ce n'était pas le lieu d'une dissertation philosophique sur la métaphysique de la subjectivité, la « mort de Dieu » et, consécutivement, celle de l'Homme. En quelques mots forts, le Président français aurait pourtant pu exprimer une « grande idée », donner un supplément d'âme à sa politique. Rien ou si peu. A le lire, l'Europe n'est qu'un consortium d'États, réduits à une portion des terres émergées, qui devraient mutualiser leurs moyens afin de conserver une certaine masse critique. D'aucuns objecteront qu'il parle d'humanisme. Nous rappellerons que le terme, de facture récente, n'est certainement pas synonyme de renaissance et ne renvoie à aucune haute spiritualité. Il est plutôt l'expression du scientisme et du petit rationalisme du XIX^e siècle, à l'origine d'un historicisme progressiste et naïf. Quant au couplet sur l'État de droit, la démocratie et le marché, il est tout aussi sec que les critères de Copenhague (2). La critique superficielle de la thèse de la « fin de l'Histoire » et le coup de patte aux néo-conservateurs sont des plus conventionnels. En dernière analyse, croit-on vraiment que ceux-ci portent la responsabilité du chaos moyen-oriental ? Que l'on relise Bernard Lewis et quelques bons auteurs ! Ne reprocherait-on pas à ceux désignés comme « néo-conservateurs » (3) de ne point céder au masochisme occidental ou à l'illusion du repli derrière de fragiles parapets ?



(1) A l'évidence, le schéma tiers-mondiste des hommes-causes, responsables de tout le mal du monde, et celui des hommes-effets qui ne feraient que réagir aux actes des premiers, imprègne la psyché de nombreux dirigeants occidentaux. Dès 1917, les chefs bolcheviks ont su épouser les passions et ressentiments de nationalismes indigènes, anticolonialistes, afin de les instrumentaliser et les retourner contre les puissances occidentales.

(2) Adoptés en 1993, les critères de Copenhague sont censés guider la politique d'élargissement de l'Union européenne. Ils ne prennent en compte que les formes extérieures de la démocratie de marché telle qu'elle est définie dans les manuels de science politique.

(3) De même qu'il existe des définitions apologétiques, il en est qui sont purement polémiques. Or, ce qu'un concept gagne en extension, il le perd en compréhension. Ainsi en va-t-il du concept de néo-conservatisme, appliqué indifféremment à ceux qui n'ont pas renoncé à agir dans le monde et à porter haut leurs valeurs. Dans la presse française, des tenants de l'américanisme, de l'unilatéralisme ou d'une forme d'« impérialisme libéral » sont indifféremment qualifiés de « néo-conservateurs ». Au moment de l'intervention française au Sahel, il s'est trouvé des commentateurs pour expliquer que François Hollande et Jean-Yves Le Drian cédaient au « néo-conservatisme ».



La France, l'OTAN et l'Europe du grand large

Il convient ici de rappeler l'importance pour la France de ses alliances occidentales dont l'OTAN constitue la plus forte expression politico-militaire. Dans l'entretien accordé à *The Economist*, le partenariat stratégique bilatéral entre Paris et Londres est bien évoqué. Le 2 novembre 2010, Nicolas Sarkozy et David Cameron ont en effet ouvert un nouveau chapitre et signé les accords de Lancaster House, soit un traité sur la coopération de défense et de sécurité, complété par une déclaration sur ses enjeux, et un traité sur la simulation nucléaire. Les deux principales puissances militaires européennes, à vocation mondiale, renforcent leur coopération selon une logique intergouvernementale. En réponse à l'agression russe sur l'Ukraine, le Royaume-Uni s'est porté à l'avant-pointe des mesures de réassurance (sommet de Newport, 4-5 septembre 2014). Depuis, la préparation du Brexit, après le référendum du 23 juin 2016, s'accompagne de déclarations visant à rassurer quant à la solidarité atlantique (1).

Aussi le Brexit ne signifie-t-il pas un retour au « splendide isolement », le gouvernement britannique affichant sa volonté d'assumer ses responsabilités. Le 12 septembre 2017, Londres a publié un document sur « la politique étrangère, la défense et le développement » (2). Le Royaume-Uni y affirme qu'il souhaite dans l'avenir un partenariat privilégié avec l'Union européenne, « une relation plus étroite que n'importe quel partenariat actuel avec un pays tiers », fondée sur « la croyance profonde, historique, dans les mêmes valeurs que celles défendues par les Européens : la paix, la démocratie, la liberté et l'état de droit sur notre continent et au-delà ». Au regard de l'étroite coopération militaire franco-britannique, il devrait revenir à Paris de proposer une forme précise d'association. En l'état des choses, c'est la chancelière allemande, Angela Merkel, qui a émis l'idée d'une sorte de Conseil de sécurité européen auquel Londres participerait. Il est évident que si le Président français avait l'intention d'y faire entrer un pays agresseur, pour ne pas nommer la Russie, une telle initiative serait vidée de son sens.

Le lien franco-britannique et, à l'échelon mondial, l'unité du trio occidental Washington-Paris-Londres, sont cruciaux pour la France, puissance de premier plan qui doit penser et concevoir sa diplomatie et sa stratégie au niveau planétaire. On songe au statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, à la force de frappe ou encore à ses interventions sur des théâtres extérieurs. Les positions que la France tient en Afrique sont également à l'esprit. En janvier 2013, seule une intervention « coup de poing » au Mali (l'opération « Serval ») avait permis d'éviter l'effondrement de cet État post-colonial, bousculé par des forces islamistes. Depuis, la mission « Barkhane » interdit la constitution d'un « Sahelistan », source de

(1) Lors du sommet de Varsovie (2016), le Royaume-Uni a confirmé l'envoi d'un bataillon en Estonie et en Pologne ainsi que de moyens aériens en Roumanie (chasseurs *Typhoon*), afin de renforcer les flancs est et sud-est de l'OTAN. La participation active à la « présence avancée » de l'OTAN dans l'Est européen s'accompagne d'une augmentation de la contribution britannique au budget de l'OTAN ainsi qu'aux forces déployées au Kosovo.

(2) HM Government, *Foreign policy, defence and development. A future partnership paper*, 12 septembre 2017, [disponible ici](#).



déstabilisation pour l'ensemble de l'Afrique, avec des répercussions jusqu'en Europe. Rappelons à cet égard le rôle de l'alliance franco-américaine dans la conduite de cette opération (voir la coopération Paris-Washington en matière de logistique et de renseignement).

Au Moyen-Orient, la montée en puissance de l'Iran, son programme balistique et la reprise du programme nucléaire sont autant de menaces qui ne pourront plus longtemps être minorées (1). Rappelons à ce propos que le Guide suprême, Ali Khamenei, et Hassan Rohani, ont refusé la main tendue de Donald Trump et instrumentalisé Emmanuel Macron (on pense au G7 de Biarritz et au fiasco diplomatique de New-York, lors de l'Assemblée générale de l'ONU, en septembre dernier). Venons-en à la « plus grande France », présente sur toutes les mers du monde, plus particulièrement dans les océans Indien et Pacifique (2). Ainsi est-elle pleinement engagée dans cette région Indo-Pacifique dont l'importance géostratégique est grandissante. Dans cette partie du monde, les alliances européennes, exception faite du Royaume-Uni, ne sont pas déterminantes. En revanche, la « relation préférentielle » avec les États-Unis est décisive. Plus largement, les liens étroits tissés avec l'Inde et l'Australie, doublés de grands contrats d'armements, ainsi que le partenariat de défense franco-japonais, rapprochent Paris du « Quad » Indo-Pacifique (Washington, Tokyo, Canberra, New-Delhi).

Loin de contraindre la France, l'OTAN et la « barrière de l'Est » qu'elle forme, en assurant la stabilité géopolitique du continent européen, lui confèrent une plus grande latitude d'action pour conduire son action diplomatico-stratégique sur des théâtres extérieurs (3). A rebours de ce que les anti-Américains et les contempteurs de l'OTAN affirment, le président français convient du fait que l'Alliance atlantique ne constitue en rien un carcan. Dans l'affaire turque, c'est d'ailleurs ce qu'il lui reproche : l'OTAN n'a pas le droit ou la possibilité d'empêcher une intervention militaire d'Ankara dans le Nord syrien (4). Sur le plan opérationnel, Emmanuel Macron concède également le bon fonctionnement de l'OTAN. Il faut en outre souligner l'importance de la « relation particulière » entre Washington et Paris, avec toutes ses retombées en matière de partage du renseignement, de mise en réseau des radars, senseurs et capteurs qui permettent d'élaborer une image globale et précise de la situation stratégique, d'interopérabilité des forces. Nul doute que si cette « relation particulière » et l'OTAN disparaissaient, la France verrait son pouvoir et son influence se rétrécir brutalement. Par hypothèse, quel serait son rôle sur les confins occidentaux d'une Grande Eurasie sino-russe ? La



(1) Marc Semo, « L'Iran viole de nouveau le traité sur le nucléaire », *Le Monde*, 7 novembre 2019.

(2) La France dispose du deuxième domaine maritime mondial, soit plus de 10,5 millions de km². Une large part de ce domaine se trouve dans la zone Asie-Pacifique, dans ce « grand océan » où s'élaborent de nouveaux équilibres de puissance et de richesse. Elle est aussi très présente dans l'océan Indien par lequel passent d'importants flux énergétiques et commerciaux entre l'Europe, le golfe Arabo-Persique, l'Asie du Sud et de l'Est. Bref, la France est comparable à une « puissance amphibie », ce qui met en perspective les enjeux d'un second porte-avions qui lui permettrait d'assumer la totalité de ses ambitions et responsabilités mondiales.

(3) Jean-Sylvestre Mongrenier, *Géopolitique et ambitions militaires de la France : l'Europe ne suffit pas*, Institut Thomas More, Note 35, juin 2019, [disponible ici](#).

(4) Notons à ce propos que l'accord d'Adana passé entre la Turquie et la Syrie, le 20 octobre 1998, reconnaît à Ankara un droit de poursuite contre les terroristes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan). Au cours des années 1990, le PKK avait en effet été instrumentalisé par Hafez Al-Assad afin d'affaiblir la Turquie. Cet accord n'avait pas alors été considéré comme incompatible avec l'appartenance de la Turquie à l'OTAN. Dans ses manœuvres diplomatiques, Vladimir Poutine cherche à faire de cet accord la pierre angulaire d'une réconciliation entre la Turquie et la Syrie.

gardienne des plages de Normandie ? Aussi serait-il suicidaire de contribuer au sabordage de l'OTAN, en s'engageant dans une politique qui consisterait à former une sorte de « *Grossraumwirtschaft* », en bref une combinaison des idées de Karl Haushofer et d'Anton Zischka, revues et corrigées par Alexandre Douguine. Certes, il faut réfléchir à la transformation, continue au demeurant, de l'OTAN, accroître le rôle des alliés européens en son sein et dans des formats spécifiques, prévoir des options stratégiques qui permettent de compenser les incertitudes de la Turquie. Mais de grâce, ne travestissons pas les réalités stratégiques en utilisant une formule-choc qui a pour seul vertu de faire chavirer les âmes sur les bords de la Moskva.

En conclusion

Au total, l'observateur ne peut que s'interroger sur la raison d'être du long entretien accordé par Emmanuel Macron, tant dans la forme que sur le fond. Tout d'abord, que révèle donc cette volonté de s'attarder aussi longuement sur les tenants et aboutissants de la diplomatie conduite par le président français (plus de 40 000 signes). Le format est bien trop long pour qu'il s'agisse d'un simple exercice de sémantique à l'attention de ses homologues (1). S'agirait-il d'une tendance irrépressible à la sur-analyse (un « syndrome Obama ») ou de la volonté de sculpter sa statue pour la postérité ? Lorsque l'ancien président américain s'était prêté à l'exercice, il l'avait fait à la fin de son second mandat, avec un regard *a posteriori* sur la politique étrangère qu'il avait menée. A la lecture du présent entretien, l'observateur est frappé par la dimension performative du discours présidentiel. Quand Emmanuel Macron ne considère pas comme acquises et décisives quelques modestes réalisations, le temps long sert de prétexte pour justifier le bien-fondé de ses initiatives. Une échappatoire ?

Au vrai, le contenu est plus inquiétant. L'exercice de géopolitique auquel il se livre est de facture technicienne et il néglige la longue durée ainsi que les rémanences historiques, sources de nombreux enseignements sur le comportement passé et futur des acteurs géostratégiques. Le primat accordé aux données matérielles et le dédain quant aux représentations géopolitiques russes le conduisent à négliger l'intention stratégique du Kremlin et le revanchisme des hommes qui dirigent et possèdent ce pays. Le retour fréquent sur le terme de « souveraineté », sans considération pour les fins supérieures et le bien commun, révèle aussi une certaine fascination pour la force et la politique pure. Enfin, cette prétention affichée à tout vouloir bouleverser, plutôt que de maintenir, au risque d'accélérer les dialectiques que l'on prétend contrarier, n'est pas adéquate. En ces temps périlleux, l'homme supérieur doit se poser en « *Aufhalter* » (le « *Katechon* » de saint Paul) et œuvrer dans le sens d'un monde stable, équilibré et mesuré.

•
(1) On n'ose croire que le président français se hasarderait à jouer avec l'avenir de l'OTAN afin d'exercer une pression sur Berlin et obtenir d'Angela Merkel des concessions dans d'autres champs comme celui de la politique budgétaire allemande.

Nos publications



- L'islam en France, le temps des solutions : 35 propositions pour agir maintenant**, Sophie de Peyret, novembre 2019
- Emmanuel Macron au piège de la « souveraineté européenne »**, Jérôme Soibinet, octobre 2019
- L'opération turque dans le Nord-Est syrien, sa portée militaire et ses perspectives géopolitiques**, Jean-Sylvestre Mongrenier, octobre 2019
- Terrorisme et lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest**, A. Tisseron, également disponible en anglais, septembre 2019
- Libertés religieuses : le Parti communiste chinois contre les religions**, E. Dubois de Prisque et J.-S. Mongrenier, septembre 2019
- Familles monoparentales et PMA : quand la loi fabrique de la fragilité sociale**, Elizabeth Montfort, septembre 2019
- Projet de loi « engagement et proximité » : un geste pour les communes modeste et technocratique**, Jean-Thomas Lesueur, juillet 2019
- Le système de crédit social : comment la Chine évalue, récompense et punit sa population**, Emmanuel Dubois de Prisque, juillet 2019
- PMA, filiation, transmission : quels sont les besoins de l'enfant ?**, E. Montfort, M. Fontanon-Missenard, Ch. Flavigny et Ch. Delsol, juin 2019
- Géopolitique et ambitions militaires de la France : l'Europe ne suffit pas**, Jean-Sylvestre Mongrenier, juin 2019
- Après les élections du 26 mai, la « doctrine Macron » à l'assaut de l'Europe**, Jean-Thomas Lesueur et Jérôme Soibinet, mai 2019
- L'« armée européenne », la défense de l'Europe et les enjeux géopolitiques occidentaux**, Jean-Sylvestre Mongrenier, mai 2019
- Principes, institutions, compétences : recentrer l'Union européenne**, rapport, mai 2019
- Pour une autre politique monétaire. Flexibiliser l'euro et réformer la BCE**, Sébastien Laye, mai 2019
- Quelle contribution européenne face aux nouveaux défis de l'immigration ?**, rapport, avril 2019
- Les origines économiques du mouvement des « gilets jaunes »**, Sébastien Laye, mars 2019
- Usage et force des symboles dans la stratégie de Daesh. L'exemple du drapeau**, Sophie de Peyret, mars 2019
- Politique française dans le golfe Arabo-persique : une nécessaire clarification**, Jean-Sylvestre Mongrenier, mars 2019
- Menace jihadiste : les États du golfe de Guinée au pied du mur**, Antonin Tisseron, également disponible en anglais, mars 2019
- Pour une école de la liberté et des responsabilités**, rapport, février 2019
- La démocratie en circuit court. Plaidoyer pour la réforme de l'État, la décentralisation et le RIP local**, Jean-Thomas Lesueur, février 2019
- La Chine e(s)t le monde. Essai sur la sino-mondialisation**, livre d'E. Dubois de Prisque et S. Boisseau du Rocher, éditions Odile Jacob, 2019
- Les migrations de masse, le droit international et le « Pacte mondial » de l'ONU**, Jean-Thomas Lesueur, décembre 2018
- Intelligence artificielle et santé : 10 propositions anti-brouillard pour régulation éclairée**, Cyrille Dalmont, novembre 2018
- Chine-Afrique : au-delà des intérêts économiques, l'indifférence réciproque**, Emmanuel Dubois de Prisque, septembre 2018
- 2008-2018 : a-t-on retenu les leçons de la crise financière ?**, Sébastien Laye, septembre 2018
- Stabiliser le Moyen-Orient : acteurs, menaces, stratégies**, Jean-Sylvestre Mongrenier, disponible en anglais, juillet 2018
- La Pologne, acteur géostratégique émergent et puissance européenne**, Jean-Sylvestre Mongrenier, juin 2018
- L'accord nucléaire iranien, la stratégie américaine et les illusions européennes**, Jean-Sylvestre Mongrenier, mai 2018
- Quelle politique migratoire pour la France ?**, Jean-Thomas Lesueur, mai 2018
- Brexit : quelles conséquences pour la puissance britannique ?**, Pierre-Alain Coffinier, également disponible en anglais, avril 2018
- Péril sur l'électricité belge**, livre de Jean-Pierre Schaeken Willemaers, Bruxelles, Texquis, 2018
- La France a-t-elle besoin d'un deuxième porte-avions ?**, Jean-Sylvestre Mongrenier, 2^e édition, avril 2018
- Formation professionnelle : 6 propositions pour aller plus loin**, Michel Fourmy, avril 2018
- Le modèle scandinave est-il bon pour la France ?**, Sébastien Laye, février 2018
- Coopération structurée permanente : un étroit chemin vers une défense européenne**, Jean-Sylvestre Mongrenier, décembre 2017
- Stratégie américaine au Sahel : vers un tournant décisif ?**, Jérôme Pigné, novembre 2017
- XIXe congrès du PCC : le triomphe de la religion politique chinoise**, Emmanuel Dubois de Prisque, octobre 2017
- Revue stratégique : une « France forte » mais avec quels moyens ?**, Jean-Sylvestre Mongrenier, octobre 2017
- Macron et l'Europe : un volontarisme sans dessein ni méthode**, Jean-Sylvestre Mongrenier, septembre 2017
- L'utopie du tout renouvelable**, livre de Jean-Pierre Schaeken Willemaers, Bruxelles, éditions de l'Académie royale de Belgique, 2017
- Les cinq scénarios du Brexit**, Pierre-Alain Coffinier, juillet 2017
- Gaullo-mitterrandisme ou néo-conservatisme : quelle diplomatie pour la France ?**, Jean-Sylvestre Mongrenier, juin 2017
- Législatives 2017 : les failles du programme économique de la « République en marche ! »**, Sébastien Laye, juin 2017
- L'Asie du Sud-Est et la tentation autoritaire : l'impact du modèle chinois**, E. Dubois de Prisque et S. Boisseau du Rocher, juin 2017
- Élections présidentielles 2017 : le comparateur de programmes**, en partenariat avec *Le Figaro*, février-mai 2017
- Les Européens : combien de divisions ?**, Note de Benchmarking, mai 2017
- Refonder la politique de lutte contre la pauvreté**, rapport, avril 2017
- Refonder la politique du handicap**, note, mars 2017
- Pérenniser et développer les fondations en France**, note, mars 2017
- Propositions pour refonder la politique migratoire française**, Jean-Thomas Lesueur, janvier 2017
- Réformer l'État pour gouverner la France**, rapport, novembre 2016
- Pourquoi l'UE ne doit pas accorder le statut d'économie de marché à la Chine**, Emmanuel Dubois de Prisque, novembre 2016
- Primaires à droite : le comparateur de programmes**, en partenariat avec *Le Figaro*, octobre-novembre 2016
- L'enfant oublié. Propositions pour la famille de demain**, livre collectif dirigé par Elizabeth Montfort, Paris, éditions du Cerf, 2016
- Territoires et financement des entreprises**, Sébastien Laye, octobre 2016
- Le sommet de Bratislava et les défis géopolitiques de l'Europe**, Jean-Sylvestre Mongrenier, septembre 2016
- Réseaux électriques en Europe : quelles mutations ?**, Jean-Pierre Schaeken Willemaers, septembre 2016
- A quoi sert le G5 Sahel ?**, Antonin Tisseron, également disponible en anglais, juillet 2016
- Existe-t-il un multiculturalisme à la française ?**, note, juillet 2016
- Géopolitique de la Russie**, livre de Jean-Sylvestre Mongrenier et Françoise Thom, PUF, 2016
- La République et ses valeurs : idoles ou remparts ?**, note, mars 2016

Jean-Sylvestre Mongrenier est titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique. Docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est conférencier titulaire à l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), dont il est ancien auditeur et où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire.

Programme

Enjeux internationaux

Le Programme Enjeux internationaux décrypte, dans un contexte de fortes tensions internationales et d'accroissement des menaces pour notre continent, les dynamiques géopolitiques actuelles sous l'angle spécifique de la sécurité et de la défense des intérêts vitaux de l'Europe et des Européens.

Paris

8, rue Monsigny, F-75 002 Paris

Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

Bruxelles

Avenue Walkiers, 45, B-1160 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 374 23 13

www.institut-thomas-more.org

info@institut-thomas-more.org

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, novembre 2019

